

1
(N^o 202.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Eug. De SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur François Munchen.

MESSIEURS ,

Le sieur François Munchen, pharmacien à Bastogne (Luxembourg), demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né en 1808, à Dudeldorff, lieu qui faisait alors partie du département des Forêts, et qui ne fait partie de la Prusse que depuis 1815.

Dès son enfance il a habité le département français des Forêts, devenu depuis le grand-duché de Luxembourg, s'est établi en 1833 à Bastogne, s'y est marié en 1835 et y a ouvert une pharmacie.

Sa bonne conduite privée et politique lui a concilié l'estime et la bienveillance générale, et les autorités appuient spécialement sa demande.

Le rapporteur,
EUG. DE SMET.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.